

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **EASI**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Avenue Robert Schuman

N° : 12

Boîte :

Code postal : 1400

Commune : Nivelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0465.741.144

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

30-03-1999

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **30-06-2022**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.4.2, C-cap 6.5.2, C-cap 6.6, C-cap 6.7.2, C-cap 6.11, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BLOCK Frédéric

Rue du Réservoir 1
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
BELGIQUE

HERREMANS Jean-François

Chemin du Tombeu 6
5377 Baillonville
BELGIQUE

BLOCK Jean-Michel

Rue de Pinchart 80
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
BELGIQUE

MICHAUX Ludovic

Rue de Merbes 384
7133 Buvrines
BELGIQUE

CURABA Salvatore

Rue des Chasseurs 155
7100 Saint-Vaast
BELGIQUE

VAN EECKHOUT Thomas

Zandstraat 35
3140 Keerbergen
BELGIQUE

TURI Toni

Chemin de la Poudrerie 10
7061 Casteau (Soignies)
BELGIQUE

EASI Group SA

0894498366
Avenue Robert Schuman 12
1400 Nivelles
BELGIQUE

RSM InterAudit SC (B0000091)

0436391122

Lozenberg 22

1930 Zaventem

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-29

Fin de mandat : 2024-06-24

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

NOBELS Jean-Francois (A01360)

Lozenberg 22

1930 Zaventem

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>16.937.363</u>	<u>12.846.905</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		2.722
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	6.905.380	7.667.784
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	1.248.205	1.583.169
Mobilier et matériel roulant		24	3.336.287	3.550.636
Location-financement et droits similaires		25	2.102.260	2.448.580
Autres immobilisations corporelles		26	41.850	41.850
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	176.778	43.550
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	10.031.983	5.176.399
Entreprises liées	6.15	280/1	9.879.711	5.025.002
Participations		280	9.879.711	5.025.002
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	152.272	151.397
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	152.272	151.397

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>23.273.807</u>	<u>19.197.658</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	685.156	971.226
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	685.156	971.226
Créances à un an au plus		40/41	18.530.323	16.174.908
Créances commerciales		40	12.421.862	13.289.140
Autres créances		41	6.108.461	2.885.768
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	3.667.946	1.966.805
Comptes de régularisation	6.6	490/1	390.382	84.719
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	40.211.170	32.044.563

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>2.092.392</u>	<u>2.135.981</u>
Capital souscrit		10/11	478.419	478.419
Capital non appelé	6.7.1	10	478.419	478.419
En dehors du capital		100	578.360	578.360
Primes d'émission		101	99.941	99.941
Autres		11		
		1100/10		
		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	1.301.087	1.301.087
Réserves indisponibles		130/1	72.861	72.861
Réserve légale		130	72.861	72.861
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	210.500	210.500
Réserves disponibles		133	1.017.726	1.017.726
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15	312.886	356.475
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges		16	<u>1.210.731</u>	<u>828.156</u>
Pensions et obligations similaires		160/5	1.210.731	828.156
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges		163		
Impôts différés		6.8 164/5	1.210.731	828.156
		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	36.908.047	29.080.426
Dettes à plus d'un an	6.9	17	9.751.278	7.732.312
Dettes financières		170/4	9.751.278	7.732.312
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	1.947.234	2.338.085
Etablissements de crédit		173	7.804.044	5.394.227
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	25.741.806	20.152.106
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	2.700.918	2.473.966
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	4.358.577	2.591.743
Fournisseurs		440/4	4.358.577	2.591.743
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	4.446.889	3.908.496
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	5.240.512	3.994.962
Impôts		450/3	1.368.008	767.747
Rémunérations et charges sociales		454/9	3.872.503	3.227.215
Autres dettes		47/48	8.994.911	7.182.939
Comptes de régularisation	6.9	492/3	1.414.963	1.196.008
TOTAL DU PASSIF		10/49	40.211.170	32.044.563

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	56.006.771	46.061.267
Chiffre d'affaires	6.10	70	54.164.850	44.670.513
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	1.841.921	1.390.754
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	45.830.701	38.557.225
Approvisionnements et marchandises		60	10.426.219	9.054.215
Achats		600/8	10.426.219	9.054.215
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	11.878.404	9.685.784
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	19.636.048	16.361.013
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	3.079.232	3.315.870
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	56.822	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	382.575	4.233
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	371.402	126.111
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		10.000
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	10.176.070	7.504.041

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	158.827	285.763
Produits financiers récurrents		75	158.827	285.763
Produits des immobilisations financières		750		187.275
Produits des actifs circulants		751	52.744	
Autres produits financiers	6.11	752/9	106.083	98.487
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	235.249	167.814
Charges financières récurrentes	6.11	65	229.720	166.693
Charges des dettes		650	192.359	152.994
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	37.361	13.699
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	5.528	1.120
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	10.099.649	7.621.990
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	1.104.738	556.688
Impôts		670/3	1.110.498	750.000
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	5.759	193.312
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	8.994.911	7.065.302
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		77.500
Transfert aux réserves immunisées		689		210.500
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	8.994.911	6.932.302

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	8.994.911	6.932.302
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	8.994.911	6.932.302
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)		
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	8.994.911	6.932.302
Rémunération de l'apport	694	8.994.911	6.932.302
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	105.527
8022		
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	105.527	
8122P	XXXXXXXXXX	102.805
8072	2.722	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	105.527	
211		

GOODWILL

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	1.538.498
8023		
8033		
(+)/(-) 8043		
8053	1.538.498	
8123P	XXXXXXXXXX	1.538.498
8073		
8083		
8093		
8103		
(+)/(-) 8113		
8123	1.538.498	
212		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8192P	XXXXXXXXXX	8.323.267
8162	832.405	
8172	1.272	
(+)/(-) 8182	29.506	
8192	9.183.906	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
(+)/(-) 8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	6.740.098
8272	1.195.603	
8282		
8292		
8302		
(+)/(-) 8312		
8322	7.935.701	
(23)	1.248.205	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	8.360.563
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.368.283	
Cessions et désaffectations	8173	1.069.380	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	8.659.466	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8323P	XXXXXXXXXX	4.809.928
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.534.587	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	1.021.336	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	5.323.179	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	3.336.287	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXX	5.200.000

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8164

Cessions et désaffectations

8174

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8184

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8194 5.200.000

Plus-values au terme de l'exercice

8254P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8214

Acquises de tiers

8224

Annulées

8234

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8244

Plus-values au terme de l'exercice

8254

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324P XXXXXXXXXXXX 2.751.420

Mutations de l'exercice

Actés

8274 346.320

Repris

8284

Acquis de tiers

8294

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8304

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8314

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324 3.097.740

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(25) 2.102.260

DONT

Terrains et constructions

250 2.102.260

Installations, machines et outillage

251

Mobilier et matériel roulant

252

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	43.970
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	43.970	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	2.120
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	2.120	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	41.850	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	43.550

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166 162.734

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8186 -29.506

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196 176.778

Plus-values au terme de l'exercice

8256P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8316

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27) 176.778

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	5.037.882
8361	4.854.709	
8371		
(+)/(-) 8381		
8391	9.892.591	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	12.880
8471		
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521	12.880	
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	<u>9.879.711</u>	
281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
8581		
8591		
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)		
8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre

8363	
8373	
(+)/(-) 8383	
8393	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

8453P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

8413	
8423	
8433	
(+)/(-) 8443	
8453	

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

8473	
8483	
8493	
8503	
(+)/(-) 8513	
8523	

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

(+)/(-) 8543	
8553	

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284)

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P	XXXXXXXXXX	<u>151.397</u>
--------	------------	----------------

Mutations de l'exercice

- Additions
- Remboursements
- Réductions de valeur actées
- Réductions de valeur reprises
- Différences de change
- Autres

8583	42.990
8593	42.115
8603	
8613	
(+)/(-) 8623	
(+)/(-) 8633	

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(285/8)

152.272

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
Direct 0524911738 Oscar Delghustraet 60 9600 Ronse BELGIQUE	Nominatives	852	71		2021-12-31	EUR	1.819.500	224.396
ICT Architect BVBA 0536768504 Kolonel Begaultlaan 1A 3012 Wilsele BELGIQUE	Actions nomniatives	100	100		2021-12-31	EUR	1.138.610	469.620
ICT Architect SARL Luxembourg LU26.067.280 Millenium Building 77-79 8308 Cappelenn LUXEMBOURG	Actions Nominatives	17.500	100		2021-12-31	EUR	1.194.581	242.200
INTO IT 0463071070 Lange Ambachtstraat 16 9860 Oosterzele BELGIQUE	Nominatives	750	100		2021-12-31	EUR	1.182.817	9.239
Intelligence & Developpement 0598796143 Av Robert Schuman 12 1400 Nivelles BELGIQUE	Nominatives	620	100		2021-12-31	EUR	272.906	6.489

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	578.360
(100)	578.360	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	6.882
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)	99.941	XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions pour risques propres sur flotte automobile
Provisions à caractère général non liées à des litiges

Exercice
428.625
782.106

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	2.700.918
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	390.851
Etablissements de crédit	8841	2.310.067
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	(42)	2.700.918
--	------	------------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	8.797.102
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	993.058
Etablissements de crédit	8842	7.804.044
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	8.797.102
--	------	------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	954.175
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	954.175
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	954.175
--	------	----------------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	136.320	128.580
9086	305	248
9087	265,9	232,3
9088	447.103	398.377
620	13.263.682	11.518.539
621	3.129.019	2.610.427
622	847.979	636.425
623	2.395.367	1.595.622
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	56.822	
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	382.575	4.233
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	117.048	104.872
Autres	641/8	254.354	21.238
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	5.528	11.120
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		10.000
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		10.000
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	5.528	1.120
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668	5.528	1.120
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	1.110.498
9135	700.000
9136	
9137	410.498
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.135.277	2.712.737
9146	11.271.339	9.269.287
9147	2.458.668	2.458.826
9148	68.072	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

3.870.000

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	9.879.711	5.025.002
(280)	9.879.711	5.025.002
9271		
9281		
9291	5.889.926	2.715.877
9301		
9311	5.889.926	2.715.877
9321		
9331		
9341		
9351		200.637
9361		
9371		200.637
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	10.881
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du chapitre II de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises.

1.1. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Les frais d'établissement ne sont portés à l'actif que s'ils ne sont pas pris en charges durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés. Les frais d'établissement sont alors portés à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés, au maximum par tranches annuelles de 20 % des sommes réellement dépensées. Toutefois, l'amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement sur emprunts peut être réparti sur toute la durée de l'emprunt.

1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations sont actées pour leur valeur d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire. Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durables. Le Goodwill est amorti pendant 5 ans selon la méthode linéaire. Les développements des produits standards ne sont pas considérés comme immobilisations incorporelles pour autant qu'elles concernent des ventes B2B. En ce qui concerne le développement de produits B2C, il a été décidé d'activer en production immobilisée ces développements.

1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan, déduction faite des amortissements, à leur valeur d'acquisition où leur valeur d'apport qui comprend les frais accessoires et la TVA non déductible. Les immobilisations corporelles inférieures 400 € ne sont pas portées au bilan. Elles sont prises en charge totalement en cours de l'année d'acquisition. Les amortissements sont calculés de façon linéaire ou dégressive, à partir de l'année de la comptabilisation de l'investissement. Une année complète d'amortissement est prise en charge au cours de l'année d'acquisition. Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable. Plus particulièrement, il y a lieu de noter les règles suivantes :

- Les frais d'établissement et de modifications des statuts : amortissements en 1 an
- Le matériel informatique : amortissements en 2 ans selon la méthode linéaire
- Le matériel informatique de démonstration : amortissement en 1 an
- Le matériel de bureau : amortissements en 5 ans selon la méthode linéaire
- La téléphonie : amortissements en 4 ans selon la méthode linéaire
- Le mobilier de bureau : amortissements en 10 ans selon la méthode dégressive
- Le matériel roulant : amortissement en 4 ans selon la méthode linéaire
- Les aménagements des locaux : amortissements en 8 ans selon la méthode dégressive
- Location-financement et droits similaires : amortissements en 15 ans selon la méthode linéaire

1.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Lorsqu'elles sont cotées sur un marché suffisamment large ou qu'elles font l'objet d'une valorisation régulière et objective, les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou le cas échéant, d'apport ou à leur valeur de réalisation si cette dernière est inférieure à la date de clôture de l'exercice. Si elles ne sont pas cotées, les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. Plus particulièrement, les obligations, bons de caisse et autres titres à revenus fixes font l'objet de réductions de valeur, lorsque leur valeur d'acquisition dépasse leur valeur de remboursement à la date de clôture de l'exercice.

1.5. CRÉANCES À PLUS D'UN AN

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Des réductions de valeur appropriées sont actées s'il y a une incertitude quant au paiement total ou parti et de la créance à l'échéance. Des réductions de valeur sont également appliquées si la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur comptable, à la date de clôture de l'exercice.

1.6. CRÉANCES À UN AN AU PLUS

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Des réductions de valeur appropriées sont actées s'il y a une incertitude quant au paiement, en tout ou en partie, de la créance au jour de l'échéance. Des réductions de valeur sont également appliquées si la valeur de réalisation des créances est inférieure à leur valeur comptable à la date du bilan.

1.7. PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Les placements sont évalués à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur nominale ou, s'il s'agit de valeurs mobilières, à leur valeur du marché à la date de clôture des comptes.

1.8. VALEURS DISPONIBLES

Les valeurs disponibles sont évaluées à leur valeur nominale. Si elles sont libérées en monnaies étrangères, elles sont converties au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

1.9. REGULARISATION

Les comptes de régularisation sont exprimés à leur valeur nominale. Le revenu sur les projets à prix fixe est pris sur base d'un état d'avancement mensuel. Le revenu sur les contrats d'assistance est pris sur base des prestations réellement effectuées. Les variations entre la facturation et le revenu sont actées dans les rubriques 'commandes en cours d'exécution' ou 'acomptes reçus sur commandes'. La marge d'un dossier de vente de hardware et software est actée dans les résultats dès que toutes les factures de ventes ainsi les factures d'achat et de frais concernant ce dossier sont comptabilisées. Si au delà d'un délai de 3 mois, toutes les factures d'achats et de frais ne sont pas reçues, des factures à recevoir sont actées. La marge est dès lors prise dans les résultats. En attendant qu'un dossier soit clôturé, les factures de ventes et d'achats sont actées dans les rubriques 'commandes en cours d'exécution' ou 'acomptes reçus sur commandes'.

1.10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Par risques et charges de même nature, il faut entendre les catégories de risques et charges mentionnées à titre exemplatif à l'article 19, alinéa 5 de l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976. Les provisions pour risques et charges doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi. Les provisions pour risques et charges doivent être constituées systématiquement sur base des méthodes arrêtées par l'entreprise conformément à l'article 15 de l'arrêté Royal du 8 octobre 1976. Elles ne peuvent dépendre du résultat de l'exercice. Il doit être tenu compte de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle il sont arrêtés par l'organe d'administration de l'entreprise. Les provisions pour risques et charges ne peuvent être maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle, selon les critères de dépréciations, les charges et risques en considération desquelles elles ont été constituées.

1.11. DETTES À PLUS D'UN AN

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

1.12. DETTES À UN AN AU PLUS

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale.

1.13. COMPTES DE RÉSULTATS

Les règles d'évaluation relatives au compte de résultats sont les règles d'évaluation générales décrites dans l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976.

1.14. GÉNÉRALITÉS

Les devises étrangères seront converties au cours moyen au comptant (calculé par la moyenne des cours acheteur et vendeur représentatifs) du dernier jour de bourse de l'année. Les écarts négatifs de conversion seront pris en charges au compte de résultats tandis que les écarts de conversion positifs sont portés en compte de régularisation du passif. La comptabilité est tenue en Euro.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

EASI S.A.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 30/06/2022

Messieurs,

Conformément à l'article 3 :5 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice social clôturé au 31/12/2021.

1.1. ACTIVITES DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE

1.1.1. Immobilisations

La valeur comptable nette du total des immobilisations incorporelles est nulle au terme de l'exercice, contre 2.721,75 EUR pour l'exercice précédent.

La valeur comptable nette du total des immobilisations corporelles s'élève au terme de l'exercice à 6.905.380,16 EUR contre 7.667.784,46 EUR pour l'exercice précédent.

La valeur comptable nette des Installations, machines et outillage s'élève à 1.248.204,94 EUR et à 3.336.287,36 EUR en ce qui concerne le mobilier et matériel roulant.

La société a continué de réaliser des investissements en structure informatique (serveurs et stockage) nécessaires au développement et à la commercialisation de ses solutions « Cloud ». Elle a également continué à augmenter son parc automobile suite à l'engagement de nouveaux collaborateurs.

La valeur comptable nette des immobilisations financières s'élève au terme de l'exercice à 10.031.982,81 EUR contre 5.176.399,04 EUR de l'exercice précédent. Cette rubrique reprend les cautionnements versés en numéraire dans le cadre de marchés publics et à titre principal les participations dans la société Direct IT et ICT Architect

1.1.2. Commandes en cours d'exécution

Cette rubrique reprend les achats de marchandises pour lesquels la vente n'a pas encore été reprise dans les comptes.

1.1.3. Créances

La valeur comptable nette du total des créances à un an au plus s'élève au terme de l'exercice à 18.530.322,90 EUR contre 16.174.907,92 EUR de l'exercice précédent.

La valeur comptable nette des Créances commerciales au terme de l'exercice s'élève à 12.421.861,98 EUR contre 13.289.140,01 EUR de l'exercice précédent.

La valeur des Autres créances passe de 2.885.767,91 EUR à 6.108.460,92 EUR. La société



dispose de créances envers la société-mère.

1.1.4. Valeurs disponibles

La valeur comptable nette des valeurs disponibles au terme de l'exercice s'élève à 3.667.946,21 EUR par rapport à 1.966.804,52 EUR l'année précédente.

1.1.5. Comptes de régularisation

La valeur comptable nette des comptes de régularisation figurant à l'actif du bilan s'élève au terme de l'exercice à 390.382,14 EUR, contre 84.719,03EUR l'exercice précédent. Il s'agit des charges à reporter sur l'exercice 2022.

1.1.6. Capitaux propres et réserves

Le capital d'EASI s'élève au terme de l'exercice à 578.360,14 EUR et est représenté par 6.882 actions. La proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale concernant l'affectation du résultat de l'exercice est déjà reprise dans les rubriques suivantes.

La valeur comptable nette du total des réserves au terme de l'exercice s'élève à 1.301.086,97 EUR.

La valeur comptable des réserves disponibles s'élève au terme de l'exercice à 1.017.726,44 EUR. Les subsides en capital s'élèvent à 312.885,70 EUR. Ils sont liés à l'investissement immobilier.

La valeur des provisions et impôts différés s'élève à 1.210.731,00 EUR contre 828.156,00 EUR pour l'année précédente. Il s'agit de provisions pour risques et charges liées à l'entretien et l'assurance des véhicules de la flotte ainsi que de provisions pour événements à organiser en 2022.

1.1.7. Dettes

Le montant total des dettes figurant au bilan est de 36.908.046,99 EUR contre 29.080.425,60 EUR de l'exercice précédent.

Les dettes à plus d'un an s'élèvent à 9.751.277,88 EUR contre 7.732.311,53 EUR l'année précédente.

La société continue de financer sa flotte automobile ainsi que son contrat de leasing relatif à l'extension de son bâtiment. Ce montant est également expliqué par l'emprunt pour les bureaux de Leuven et l'achat de la société Direct

La valeur comptable nette des dettes à un an au plus s'élève au terme de l'exercice à 25.741.806,40 EUR contre 20.152.105,98 EUR de l'exercice précédent.

Les dettes fournisseurs passent de 2.591.743,31 EUR à 4.358.576,73 EUR.

La rubrique Acomptes reçus sur commandes reprend la facturation aux clients qui reste en attente de prestation ou de marchandises, pour un total de 4.446.889,29 EUR contre



3.908.495,67 EUR à la fin de l'exercice précédent.

Les dettes fiscales, salariales et sociales passent de 3.994.961,83 EUR pour 2020 à 5.240.511,51 EUR pour cette année.

La valeur comptable nette des Dettes relatives aux impôts au terme de l'exercice s'élève à 1.368.008,25 EUR. La société a pu bénéficier d'une économie d'impôt importante relative à la déduction de revenus d'innovation pour l'année 2021.

La valeur comptable nette des Autres dettes au terme de l'exercice s'élève à 8.994.910,57 EUR. Il s'agit des dividendes octroyés à la maison mère

1.1.8. Comptes de régularisation

La valeur comptable nette des comptes de régularisation du passif s'élève au terme de l'exercice à 1.414.962,71 EUR contre 1.196.008,09 EUR pour l'exercice précédent. Il s'agit principalement de produits à reporter suite à la facturation anticipative de contrats de type Cloud.

1.1.9. Chiffre d'affaires et autres revenus

Le chiffre d'affaires, hors T.V.A., s'élève à 54.164.850,31 EUR contre 44.670.512,53 EUR de l'exercice précédent soit une augmentation de 21,25 %. Le CA lié aux ventes de services est en continuelle progression suite aux nouveaux projets et à l'engagement de nouveaux consultants. Les ventes de contrats récurrents continuent également de progresser.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au terme de l'exercice à 1.841.920,82 EUR et comprennent principalement les indemnités et commissions reçues, la réalisation d'actifs immobilisés (vente de véhicules) ainsi que les avantages en nature octroyés durant l'exercice.

1.1.10. Charges

Les charges relatives aux achats de marchandises s'élèvent à 10.426.218,77 EUR contre 9.054.214,93 EUR de l'exercice précédent. Il s'agit d'une augmentation de 15,15%.

Les charges afférentes aux services et biens divers s'élèvent à 11.878.403,77 EUR contre 9.685.783,95 EUR de l'exercice précédent.

Les rémunérations et charges sociales passent de 16.361.012,97 EUR pour l'exercice précédent à 19.636.047,58 EUR à fin de l'exercice 2021, soit une augmentation de 20,02 %. Ce poste a été influencé par l'augmentation du nombre d'employé (engagement de 100 nouveaux collaborateurs) ainsi que l'octroi d'avantages aux employés des différents départements (warrants et bonus liés aux résultats).

En ce qui concerne les charges financières, on note une augmentation de 40,18 % et les produits financiers ont diminué de 44,42 %.

1.1.11. Bénéfice et affectations



Le bénéfice de l'exercice avant impôts s'élève au terme de l'exercice à 10.099.648,69 EUR contre un bénéfice de 7.621.990,21 EUR l'exercice précédent. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 1.104.738,12 EUR.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 8.994.910,57 EUR.

1.2. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE

La société n'est pas vraiment confrontée à de réels risques importants. Il convient simplement de mentionner que la société doit pouvoir assurer la maintenance de ses produits et garantir un service après-vente de qualité. La société n'est pas confrontée au risque de change et de taux. La société n'utilise pas d'instruments financiers. La société couvre ses risques opérationnels par des procédures de contrôle interne strictes.

1.3. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

1.4. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Aucun développement important n'est prévu pour les mois à venir.

1.5. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La société doit sans cesse se maintenir à jour au niveau de l'évolution des technologies informatiques.

Il est également important que les produits développés par EASI évoluent et tiennent compte des demandes du marché. De nouvelles versions de nos produits ont d'ailleurs vu le jour en 2021

Il s'agit également de se conformer aux différentes dispositions légales en vigueur, notamment en ce qui concerne le logiciel comptable développé par EASI.

Les frais de recherche et de développement sont directement pris en charge pour ce qui concerne les applications développées en B2B.

1.6. JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

Non applicable.

1.7. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS



Néant.

Nous demandons à l'assemblée générale des actionnaires d'approuver les comptes annuels pour l'exercice comptable clôturé le 31/12/2021

Conformément aux dispositions légales, nous demandons à l'assemblée générale d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire de la société pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé.

Les membres

Jean-Michel BLOCK



Frédéric BLOCK



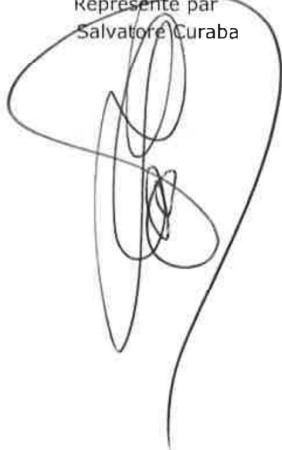
Ludovic MICHAUX



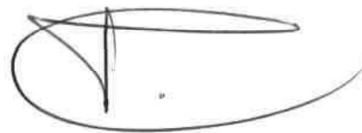
Jean-François HERREMANS



EASI GROUP S.A.
Représenté par
Salvatore Curaba



Thomas VAN EECKHOUT



RAPPORT DES COMMISSAIRES



EASI SA

Rapport du commissaire
31 décembre 2021

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING



EASI SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SA Easi (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Easi SA durant vingt et un exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 40.211.170,13 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 8.994.910,57.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour

fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

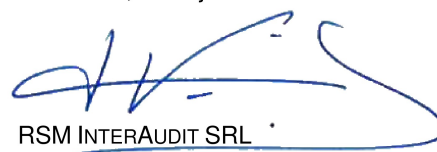
Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés et des associations à l'exception que nous n'avons reçu que ce jour les derniers éléments nécessaires à l'établissement de notre rapport de sorte que celui-ci ne vous a pas été transmis dans les délais légaux et statutaires.

Zaventem, le 30 juin 2022



RSM INTERAUDIT SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR
LAURENT VAN DER LINDEN

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	257,8	208,5	49,3
Temps partiel	1002	10,8	7	3,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	265,9	213,8	52,1

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	433.318	355.272	78.046
Temps partiel	1012	13.785	9.264	4.521
Total	1013	447.103	364.536	82.567

Frais de personnel

Temps plein	1021	19.007.311	16.274.277	2.733.034
Temps partiel	1022	628.736	417.654	211.083
Total	1023	19.636.048	16.691.931	2.944.117

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033			
--	------	--	--	--

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	232,3	193,9	38,4
1013	398.377	333.445	64.932
1023	16.361.013	14.267.119	2.093.894
1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	295	10	302,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	294	9	300,9
Contrat à durée déterminée	111	1	1	1,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	235	6	239,3
de niveau primaire	1200	11	1	11,8
de niveau secondaire	1201	38	2	39,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	83	3	84,7
de niveau universitaire	1203	103		103
Femmes	121	60	4	63
de niveau primaire	1210	4		4
de niveau secondaire	1211	3	1	3,6
de niveau supérieur non universitaire	1212	12	1	12,6
de niveau universitaire	1213	41	2	42,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	294	9	300,9
Ouvriers	132			
Autres	133	1	1	1,4

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	105	3	106,2
210	101		101
211	4	3	5,2
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	46	5	48,9
310	42	2	43,7
311	4	3	5,2
312			
313			
340			
341			
342	8		8
343	38	5	40,9
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour la société
 - dont coût brut directement lié aux formations
 - dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 - dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

- Nombre de travailleurs concernés
- Nombre d'heures de formation suivies
- Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	